



LA GAZETTE

D'ACCUEIL GOUTTE D'OR

N'EN PERDEZ PAS UNE GOUTTE !

04/06/2009

EDITO



Dans ce numéro,
une double page
consacrée au
secteur RMI /RSA !
Rendez-vous en
page 2 et 3 pour le
découvrir !

Nous avons vécu le 27 mars dernier une Assemblée Générale conviviale et très représentative des activités et des personnes qui font les milles couleurs de notre centre social. Ce fut l'occasion de rappeler les valeurs qui fondent l'Accueil Goutte d'Or et nous avons décidé de témoigner régulièrement, avec cette gazette, de la façon dont elles peuvent se vivre concrètement en donnant la parole aux différents acteurs salariés, bénévoles et habitants.

Dans ce numéro, nous faisons une large place au « secteur RMI. » Le département de Paris nous charge en effet, d'assurer le suivi socio professionnel d'une file active annuelle de 100 allocataires du RMI du 18^e. âgés de plus de 50 ans et/ou depuis plus de 3 ans dans les dispositifs.

Nous avons choisi d'assurer ce suivi car il s'adresse à des hommes et à des femmes que la société stigmatise facilement alors que, comme chacun d'entre nous, ils sont porteurs de compétences et de potentialités.

Avec Accueil Goutte d'Or, nous voulons donner à chacun la possibilité de s'exprimer, de participer, de se valoriser mutuellement. Nous contribuons ainsi à construire un quartier solidaire, riche des apports de chacun.

Depuis le 1^{er} juin, le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) devient le RSA (Revenu de Solidarité Active) Ce passage n'est pas qu'un simple changement de vocabulaire : Il nous interroge et nous inquiète. Ce nouveau dispositif ne risque-t-il pas de devenir un « salaire » et de ce fait, institutionnaliser définitivement le statut de « travailleur pauvre » ? Dans notre action de suivi, pourrions nous encore travailler tant sur l'insertion professionnelle que sur l'accompagnement social, sur toutes les dimensions humaines et citoyennes des personnes? Aurons nous toujours la possibilité de proposer et de développer des actions collectives avec les allocataires qui le souhaitent ?

Nous resterons vigilants avec l'arrivée de ce nouveau dispositif

pour que les valeurs que nous portons et les objectifs que nous nous sommes donnés puissent continuer à guider notre action.

C'est l'importance de ces orientations que plusieurs centaines d'habitants de la Goutte d'Or ont clairement exprimé le 4 avril dernier (voir photos à gauche), alors que nous les alertions sur les menaces que font peser les politiques actuelles sur la vie associative. Ils rejoignaient ainsi l'expression des habitants de quelques trente quartiers parisiens également interrogés. Ce sont là des paroles précieuses et pleines de vérité. Elles encouragent salariés et bénévoles associatifs mais surtout, elles interpellent fortement les responsables politiques de la Ville, de la Région comme de l'Etat : « Nous avons besoin de vivre ensemble » avait écrit quelqu'un ce jour là !

Bernard Massèra
Président

CALENDRIER

JUIN

- ⇒ 2 juin : Examen du DILF pour le groupe d'alphabétisation
- ⇒ 6 juin : Sortie à la mer pour tous (Trouville)
- ⇒ A partir du 15 juin : Pré-inscriptions pour l'accompagnement scolaire
- ⇒ 16 juin : Fin des cours d'alphabétisation et fête de fin d'année
- ⇒ 20-21 et du 25 au 28 juin : Fête de la Goutte d'Or
- ⇒ Du 20 au 28 juin : Exposition « Talents créateurs » à Echomusée - 21, rue Cavé

- ⇒ 25 juin : Spectacle Petite Enfance à la Salle Saint Bruno
- ⇒ 28 juin : A 15h, restitution de l'atelier théâtre du secteur enfance/jeunesse au Centre musical Fleury

JUILLET

- ⇒ 2 juillet : Repas « Bouger à Paris »
- ⇒ 3 juillet : De 14h à 16h, pré-inscriptions à la halte-garderie pour les enfants nés en 2008-2009. Les familles intéressées doivent impérativement appeler au 01 42 54 64 29 avant cette date pour s'inscrire.
- ⇒ Sorties des secteurs familles

et enfance jeunesse (pour plus de renseignements contacter Sandra et Céline)

AOUT

- ⇒ Du 24 août jusqu'au 18 septembre : Inscriptions aux cours d'alphabétisation
- ⇒ Du 1er août au 2 septembre : Fermeture pour congés d'été de Caravelle

SEPTEMBRE

- ⇒ 2 septembre : Réouverture de Caravelle
- ⇒ 3 septembre : Début des inscriptions de l'accompagnement à la scolarité

LE RMI C'EST FINI ! LE RSA EST LÀ !

Le Revenu de Solidarité

Active est arrivé depuis le 1er juin 2009.

Les objectifs annoncés sont :

- ☞ Lutter contre la pauvreté en garantissant un revenu aux personnes sans ressources ou faiblement rémunérées
- ☞ Encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle
- ☞ Favoriser l'insertion sociale des bénéficiaires

Pour qui ?

Le RSA remplace le Revenu Minimum d'Insertion et l'Allocation Parent Isolé.

Il s'adresse également aux travailleurs dont les ressources sont inférieures à 1 052€ mensuels, par personne.

Le RSA devrait concerner plus de 7 millions de personnes dont plus de 116 000 à Paris.

Quel accompagnement ?

Seules les personnes ayant des ressources inférieures à 500 € pourront bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel. Ils seront réparties entre le *Pôle Emploi* et les services sociaux ou associations conventionnées par le Département selon différents critères (inscription *Pôle Emploi*, ressources ...).

Dans l'immédiat, aucun changement n'interviendra pour les personnes suivies dans les associations parisiennes comme l'Accueil Goutte d'Or.

Calcul du RSA

Pour les personnes sans revenus professionnels et sans ressources, le montant du RSA est équivalent aux anciennes allocations RMI ou API. Pour les autres, le complément RSA sera calculé par la CAF en fonction de leurs ressources.

Où instruire sa demande RSA lorsqu'on est habitant du 18^{ème} ?

Soit à la CAF : 47 rue de la Chapelle - 75018 PARIS

Soit à l'Espace Insertion : 192 rue Championnet 75018 PARIS.

L'instruction se fera à l'aide d'un questionnaire détaillé.



Le dispositif RSA est complexe ! Nous avons à ce jour encore de nombreuses interrogations :

- Quelles répercussions sur les salaires des « travailleurs pauvres » ?
- Risque-t-on de dissocier suivi social et suivi professionnel ?
- Les associations pourront-elles poursuivre les actions collectives ?

L'équipe du RSA

TROIS EXEMPLES D' ACTIONS COLLECTIVES :

Un book professionnel avec AGO!

L'Accueil Goutte d'Or a organisé une aide à la création d'un book professionnel à l'intention des Rmistés.

Le but ? Donner un aperçu du talent de chacun en réalisant une carte, un fly ou une plaquette.

Nous avons demandé son opinion à un des participants.

" Pourquoi avoir choisi de participer à l'atelier du book professionnel ? "

Parce que j'y ai vu l'opportunité de sortir de la vision personnelle que j'avais de mon travail pour tenter, grâce au regard des autres, d'avoir du recul et de développer, sans doute, les ressources cachées que j'ai en moi. On n'est jamais aussi mauvais juge que pour soi-même, n'est-ce pas ?

« Comment s'est passé l'atelier sur le book professionnel ? »

Cela a été facilité par le professionnalisme des animateurs de la "Goutte d'Ordinateur", espace numérique du quartier. Fred et Guillaume ont su m'orienter sur le bon projet tout en respectant mes idées. Les projets sans de bons conseils, ou un solide guide, perdent de leur efficacité.

« Y a t-il une entraide entre les participants ? »

J'ai pu donner un coup de main à une participante qui maîtrise mal la langue et qui ne connaît rien à l'informatique. Ca aurait été dommage qu'elle ne puisse pas mettre en valeur son réel talent.

« Combien de temps a t-il fallu pour créer votre brochure ? »

Une quinzaine de jours, tout au plus, au rythme de deux rendez-vous par semaine. Ca paraît difficile d'aller plus vite compte tenu du fait qu'il fallait formater du texte, des images, choisir les couleurs et la présentation générale la plus attractive.

« Avez-vous été bien conseillé ? »

Le résultat parle de lui-même ! Si l'on tient compte de mon premier projet et que l'on voit le résultat définitif, il faudrait être idiot pour prétendre le contraire !

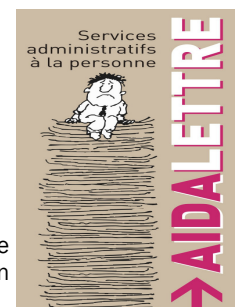
« Avez-vous rencontré des difficultés pour créer cette brochure ? »

Aucune ! Outre les conseils des responsables de la "Goutte d'Ordinateur", j'ai pu bénéficier de leurs logiciels professionnels qui m'ont facilité le travail et permis d'obtenir un produit directement imprimable.

« Qu'est ce que vous a apporté cet atelier ? »

On ne soupçonne pas le rôle que peuvent jouer des spécialistes du graphisme et de la mise en page. Sans eux, j'aurais certainement été à côté de la cible ou même, en dehors du sujet.

Propos recueillis par Michel Démétriadès



« Bouger à Paris »

En janvier 2008, Accueil Goutte d'Or a créé un groupe qui s'appelle « Bouger à Paris ». Auparavant, les personnes qui fréquentaient le service RMI, ne faisaient que rencontrer leur conseillère, sans avoir la possibilité de connaître les autres usagers. Avec « Bouger à Paris », des activités permettent à ceux qui le souhaitent de partager des moments conviviaux.

« Bouger à Paris », c'est :

- ◆ Des repas préparés et dégustés ensemble
- ◆ Des sorties dans Paris
- ◆ Des ateliers
- ◆ Des échanges de bons plans
- ◆ Un lieu où des idées peuvent émerger

Vous souhaitez rejoindre le groupe « Bouger à Paris » ? Alors n'attendez plus et renseignez-vous auprès de votre référente RSA, Sophie Louis Moreau ou de Sandra Tison, l'animatrice du groupe au 01.42.51.87.75 ou au 10, rue des Gardes.

Sandra Tison, coordinatrice des actions familles



L'histoire d'une exposition ou la naissance d'un projet commun

Le groupe « Bouger à Paris » composé d'une majorité d'artistes a fait le constat qu'il est difficile de trouver un lieu pour exposer ses oeuvres. En juin 2008, le groupe lance l'idée d'une exposition mais personne n'y croit. Les mois passent. Début 2009, on relance l'idée qui, cette fois-ci, paraît réalisable. Alors on commence à en parler, à réfléchir, à peaufiner...

Voilà comment des artistes et des créateurs d'entreprise allocataires du RMI ont réussi à mettre en place une exposition que vous pourrez découvrir pendant la Fête de la Goutte d'Or.

La réalisation d'un événement montrant leur travail va bouleverser les idées reçues.

Venez les rencontrer et découvrir leurs créations. Rendez-vous du 20 au 28 juin à Echomusée. Différentes activités vous permettront de rencontrer ces créateurs.

Renseignements à Echomusée - 21, rue Cavé.

Sandra, coordinatrice des actions familles

Exposition

• Talents créateurs •

du 20 au 28 juin

à Echomusée

(21, rue Cavé) !

CRÉEZ VOTRE EMPLOI AVEC L'AUTO-ENTREPRISE!

Vous rêvez de vendre votre production artistique, vous envisagez d'assister des personnes âgées ou de faire du bricolage mais vous en êtes dissuadé par la complexité des démarches à accomplir et des charges qui découlent d'une création d'entreprise.

Depuis janvier 2009, l'auto-entreprise peut porter tous vos espoirs !

En effet, plus aucune démarche n'est nécessaire pour être autorisé à faire de la vente ou à rendre des services à la personne. Une simple déclaration sur Internet (en seulement une dizaine de questions) ou auprès du C.F.E. (centre de formalités des entreprises) suffit !

Les autres avantages sont tout aussi évidents :

- Les charges sociales sont fixes de même que les impôts

(prélèvement libératoire mensuel ou trimestriel) et sont déduits de ce que vous allez gagner : 13% pour une activité commerciale (pour 82.000 € maximum de chiffre d'affaires) et 23% pour une activité de prestations de services (pour 32.000 € maximum de chiffre d'affaires).

- Pas de T.V.A.
- Pas de taxe professionnelle durant trois ans.

Par exemple, vous vendez des bijoux de votre fabrication pour un montant de 1.000 €. Vous n'avez pas de T.V.A. à verser, on vous prélèvera 130 € de charges.

En résumé, vous ne payez ces charges que si vous travaillez ! Et si, par malheur, vous ne connaissiez pas le succès dans votre entreprise, il est tout aussi facile de stopper votre activité que de la



commencer. Une simple demande de radiation à l'organisme auprès duquel vous avez fait votre déclaration de départ est suffisante, sans aucun frais supplémentaires.

On commence demain ?

Vous pouvez aussi vous inscrire ou retrouver des informations complètes sur le site <http://www.auto-entrepreneur.fr/>

Michel Démétriadès, créateur d'entreprise



« ET SI ON ALLAIT À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC MAMAN ? »

LA FÊTE DE LA GOUTTE D'OR

Samedi 20 | Dimanche 21 | Jeudi 25 | Vendredi 26 |

Samedi 27 | Dimanche 28 juin 2009

Chaque année, depuis 24 ans, habitants, familles, jeunes et moins jeunes et les associations du quartier se mobilisent pour la fête de la Goutte d'Or. Au programme des animations : village festif, cross, repas de quartier..., des concerts, des spectacles, des expositions !

⇒ Pour en savoir plus sur le programme de la fête :

www.gouttedorenfete.org

⇒ Pour participer en tant que bénévole, contactez :

Sandra TISON 01 42 51 87 75

Bénédicte GODO 01 42 52 69 48

ou encore participationfgo@gmail.com

Sandra, coordinatrice des actions familles



LA PAROLE EST À VOUS...

Le 2 juin, 12 femmes de l'un de nos groupes d'alphabétisation se présenteront à l'examen du DILF (Diplôme Initial de Langue Française) certifié par le Ministère de l'Éducation Nationale.

En pleine préparation, elles nous livrent leurs sentiments :

« Pour l'instant, j'ai peur parce que je ne sais pas comment ça va se passer mais je veux le faire ! » **Dalanda**

« Je veux le passer pour montrer que je peux faire quelque chose ! » **Nawel**

« Moi, ça va m'aider pour débloquer des démarches. » **Nicole**

« J'en ai parlé autour de moi, on m'a dit " Bon courage ! Il faut y aller ! " » **Goundo**

« Si je réussis, je vais le dire à tout le monde ! Mes enfants seront contents ! » **Marian**

« Moi, je le dirai à mes parents ! » **Tiguida**

« Maintenant, j'arrive à lire des petites histoires à mon fils avant de le coucher : Je suis fière ! » **Salimatou**

Belle réussite à toutes !

Propos recueillis par Séverine Zouaoui, coordinatrice Actions femmes



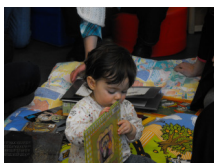
10 avril 14h30 : Toutes les familles conviées à la sortie sont au rendez-vous ! Les enfants semblaient curieux et impatients car ils ne savaient pas vraiment ce qu'il allait se passer !

Beaucoup des parents conviés n'étaient jamais entrés à la bibliothèque.

Nous arrivons, surprise ! Plein de livres nous attendaient...

Les mamans, les enfants, tous plongeaient dans les histoires et se laissaient porter par les comptines.

Le temps passe vite. C'est déjà le moment de partir, mais avant, les mamans s'inscrivent pour se munir d'une carte de bibliothèque et pouvoir revenir. Apparemment ça leur a plu !



Allez encore une chanson tous ensemble avant de partir.

Suite au prochain épisode !

Ce projet d'aller à la bibliothèque a pu se réaliser en partenariat avec Jo-sette et Christelle, éducatrices de la halte-garderie « Caravelle », Chloé lectrice de l'association L.I.R.E à Paris qui intervient auprès des enfants, accompagnée d'Aurélie (venue photographe ce moment) et la bibliothèque Goutte d'Or.



Rédacteur en chef : Bernard MASSERA

ACCUEIL GOUTTE D'OR

Siège, Actions femmes, Permanence sociale et Animation socioculturelle :

10, rue des Gardes 75018 PARIS

Téléphone : 01 42 51 87 75

Télécopie : 01 42 51 88 24

Mail : ago@ago.asso.fr

Site : www.ago.asso.fr

Secteur Enfance-jeunesse :

2, rue de la Charbonnière

01 42 54 63 87

Caravelle :

1, rue de la Goutte d'Or

01 42 54 64 29